

faire du charbon et autres travaux; par conséquent, le plus grand nombre qui pourrait être employé serait 1,500. Et c'est pour donner de l'ouvrage à 1,500 hommes que nous imposons \$94,500 de taxes au pays! L'honorable monsieur peut faire le calcul de ce que ce privilège coûterait par tête. Son assertion que l'octroi de cette prime d'encouragement aurait pour effet de donner de l'ouvrage à des milliers de travailleurs est un échantillon des prétentions que font les honorables députés de la droite relativement aux avantages que leur politique va conférer au pays. Quand on se donne la peine d'analyser leurs assertions et leurs promesses, on ne peut s'empêcher de reconnaître que le peuple a été trompé, qu'on lui a fait espérer de cette politique de plus grands avantages que ceux qu'il a réellement reçus. Voilà un échantillon des promesses extravagantes qui ont été faites par les partisans du tarif quant aux avantages que le pays devait retirer de leur politique.

M. McLELAN: Ce que l'honorable préopinant vient de dire rend bien l'attitude que l'opposition a observée depuis que la politique nationale est en vigueur.

Il calcule que 1,500 peuvent produire tout le fer en gueuse dont nous avons besoin dans le pays. Je sais ce que 500 peuvent produire; mais l'honorable monsieur dira peut-être que l'emploi de 500 hommes est une petite affaire. Il oublie que plusieurs autres industries découlent en quelque sorte de la production et de la fabrication du fer, et seront développées par elles, ainsi que l'a dit l'honorable ministre des Finances. Les fonderies de Londonderry ont produit 15,000 tonnes l'année dernière; les industries et les travaux qui s'y rattachent ont employé au moins 1,000 hommes. Ces fonderies ont déboursé pendant la même année plus de \$500,000, qui sont allées à la classe ouvrière.

Quelques honorables députés ont dit que dans leur district les marchés sont améliorés; je dirai, moi, que dans le voisinage des fonderies de Londonderry, se trouve un des meilleurs marchés de la Nouvelle-Ecosse pour les produits agricoles. Les hommes qui travaillent à cette industrie reçoivent des gages élevés et achètent beaucoup du cultivateur.

Je me souviens que l'honorable monsieur faisait le même calcul au sujet des raffineries de sucre; que quelques hommes suffisaient à produire, à raffiner tout le sucre dont le Canada a besoin, et il en prenait occasion pour dire que nous ferions mieux de placer ces travailleurs sur la liste des pensions, et de faire produire ces articles par des étrangers.

L'honorable député de Durham Ouest m'a fait l'honneur de m'appeler le représentant des fonderies de Londonderry. Je considère comme un compliment d'être appelé le représentant d'une des plus grandes industries du Canada, d'une industrie qui a donné de l'ouvrage à 1,100 hommes l'année dernière, alors qu'elle n'a produit que la moitié de ce qu'elle est destinée à donner l'année prochaine, et qui a déboursé plus de \$500,000 pour la main-d'œuvre. Oui, c'est un compliment, et j'en suis fier; mais j'aurais honte de moi si je représentais mal cette industrie dans la Chambre ou ailleurs, si je disais que ses produits sont inférieurs à ceux des Etats-Unis. J'aurais honte, aussi, de représenter les industries américaines dans cette Chambre, et d'essayer à faire comprendre au public canadien qu'il vaut mieux pour nous laisser nos ouvriers dans l'inaction et employer une main-d'œuvre étrangère à la fabrication des objets dont nous avons besoin.

L'honorable député de Norfolk dit que la politique poursuivie par l'honorable ministre des Finances dans cette session va augmenter les taxes; mais pas du tout. On n'a jamais supposé un seul instant que le tarif de l'année dernière ne serait modifié, quelque fût le verdict du peuple. Ce qui pourrait augmenter les taxes, ce serait d'adopter les idées de l'honorable préopinant et de laisser nos ouvriers dans l'oisiveté. En donnant de l'ouvrage et des bons gages à la classe ouvrière, ainsi que le font les fonderies de Londonderry—et j'espère que le nouveau système va donner un plus grand développement aux industries du fer—on fait dis-

M. CHARLTON

paraître les taxes. Les plus lourds impôts dont vous puissiez gouverner un pays, c'est de laisser les classes ouvrières oisives.

M. WRIGHT: Au nom des habitants du grand comté que j'ai l'honneur de représenter, je remercie l'honorable ministre des Finances d'avoir présenté ces résolutions. J'ai fait partie de la délégation qui avait été chargée de représenter au gouvernement l'à-propos de protéger cette grande industrie du fer. L'honorable ministre des Finances n'a pu, alors, nous faire aucune autre promesse que celle d'étudier la question. Il l'a étudiée en effet, et nous avons aujourd'hui le résultat de cette étude.

Je diffère absolument d'opinion avec mon honorable ami de Norfolk-Nord quant à l'effet que la résolution va avoir sur le pays et sur notre population. Je sais que dans mon comté elle va donner de l'ouvrage à des milliers de personnes. A moins de cinq milles d'ici nous avons d'immenses dépôts du plus riche minerai de fer qu'il soit possible de trouver, et toutes les facilités nécessaires pour le fabriquer; depuis qu'il est question du changement que l'honorable ministre nous propose, plusieurs messieurs sont passés devant ma résidence pour aller visiter les mines de fer de cette région, et je n'ai aucun doute qu'ils vont y établir de hauts-fourneaux; de la sorte, une grande industrie va être développée pour le plus grand avantage de nos populations.

J'ajoute un mot au sujet de cette politique: elle aura un effet spécial sur la province de Québec, qui possède de grandes facilités pour exploiter nos immenses dépôts de minerai de fer, des pouvoirs d'eau d'une grande valeur, une population intelligente, docile et industrielle; elle aura de plus, un excellent effet sur les autres industries du pays. Dans mon comté, à cinq milles d'ici, comme je le disais tout à l'heure, nous avons des milliers de tonnes de minerai de fer; je regrette de dire qu'une partie en a été envoyée aux Etats-Unis. Le changement proposé va avoir pour effet d'établir nos fourneaux, de créer un marché pour notre produit, et de développer parmi nous des grandes industries de fer. Aussi, je n'hésite pas à l'approuver de tout cœur; et comme membre de la Chambre, et au nom des 50,000 personnes que je représente ici, j'en remercie l'honorable ministre.

M. VALIN: Je suis surpris de voir un débat aussi long—comme ils le sont tous—avoir la même tournure. On nous accuse toujours de taxer le peuple spécialement par la prime de \$1.50 que l'honorable ministre des Finances propose de donner à la fabrication du fer en gueuse; mais nous disons que cette industrie va donner de l'ouvrage à un grand nombre de personnes.

Relativement au charbon, je suis surpris qu'aucun représentant des provinces maritimes ne se soit pas encore levé pour dire ce que ces messieurs savent mieux que nous: que les houilles de ces provinces ont pris un grand développement depuis que la politique nationale est en vigueur. Avant cela, bien peu de steamers nous apportaient leur charbon dans nos ports; mais depuis, les choses ont bien changé: l'année dernière, vingt steamers ont transporté du charbon de Sidney et Pictou à Montréal directement. Quelle immense quantité de charbon a été, l'année dernière, apportée de ces mines aux provinces d'en haut! et combien a été grand le nombre de ceux qui ont été employés à cet ouvrage, en comparaison de ce qui se faisait auparavant. Tout en payant beaucoup d'argent en salaires aux mineurs et aux matelots employés sur les navires chargés de charbon, nous avons encouragé nos industries de métallurgie dans ce pays, ce qui a amené une augmentation dans la consommation du charbon. Nous devons aussi nous rappeler que cette politique a augmenté la construction et l'extension des chemins de fer dans le pays.

Aux dernières élections générales, on disait par tout le pays que le prix du fer avait été augmenté, de même que le prix de tous les articles que consomme le peuple. En plusieurs occasions dans mon propre comté, j'ai demandé aux forgerons quel prix ils payaient pour leur fer, et ils m'ont